

Montréal, le 10 décembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME),
Regroupement des organismes environnementaux en énergie
(ROEE) et Regroupement national des conseils régionaux de
l'environnement du Québec (RNCREQ)

Objet: Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et
efficacité énergétiques du Québec 2018-2023
Dossier Régie : R-4043-2018

Chères consœurs, chers confrères,

La Régie de l'énergie a pris connaissance des demandes du [GRAME](#), du [RNCREQ](#), ainsi que du [ROEE](#) quant à un éventuel report, au 17 janvier 2019, de l'échéance relative au dépôt de la preuve des intervenants au dossier.

Les intervenants font valoir que l'extension accordée à HQD, Énergir, Gazifère, l'AQP-ACP et TEQ quant au dépôt de leurs réponses aux demandes de renseignement représente une contrainte importante pour la préparation de la preuve, tenant compte de la période des Fêtes.

Considérant, d'une part, cette contrainte et, d'autre part, le risque de compromettre la tenue de l'audience, la Régie ordonne à l'ensemble des intervenants et aux mises en cause de lui transmettre leur preuve **au plus tard le 14 janvier 2019** et n'accordera pas d'autre délai à cet égard.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml